



École Rose-des-Vents
70, montée du Village
St-Joseph-du-Lac (Qc) J0N 1M0

PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil d'établissement de l'école Rose-des-Vents, tenue le 13 février 2017, à 19 h, au salon du personnel.

Étaient présent(e)s : Guylaine Labbé, Isabelle Masson et Joëlle Lafrance-Paiement, enseignantes, Isabelle Martel, directrice, Roxanne Boulard, secrétaire, Nicolas Villeneuve, représentant de la communauté, Julie Anowski, Christine Groleau et Luc Sabourin, parents

Étaient absent(e)s : Suzie Boivin, enseignante, Nicholas Jolin, parent et Martine Maheux, technicienne en service de garde

1. MOT DE BIENVENUE

Mme Groleau ouvre la séance du Conseil à 19 h.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

On demande l'ajout de deux points à l'ordre du jour ; l'un concernant les critères d'embauche d'une direction d'établissement et l'autre concernant la possibilité d'annulation d'une rencontre du C.E.

CE-16-17 / 024 **IL EST PROPOSÉ** par M. Sabourin d'approuver l'ordre du jour, avec l'ajout de deux points.

Adopté à l'unanimité

3. QUESTION DU PUBLIC

S/O

4. Adoption du procès-verbal du 16 janvier 2017

CE-16-17 / 025 **IL EST PROPOSÉ** par M. Villeneuve d'adopter le procès-verbal du 16 janvier dernier, tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

5. Suivi au procès-verbal du 16 janvier 2017

Lors de la dernière rencontre, une question du public avait été posée concernant la possibilité d'une classe neige. On explique qu'un sondage devait être fait auprès des parents pour pouvoir organiser ce type d'activité et revenir positif à 80 %. Par les années passées, l'intérêt des parents n'y était pas, entre autres, parce que les coûts étaient élevés et que plusieurs activités sont déjà offertes à l'école et au service de garde. De plus, les enseignantes mentionnent que c'était moins intéressant pour celles-ci également, pour diverses raisons.

6. Transport scolaire

Lors de la dernière rencontre, les membres avaient échangé leurs opinions concernant les changements entourant le transport scolaire. Ils avaient décidé d'y réfléchir et de reporter le point à la rencontre de ce soir.

Un tour de table est fait afin de récolter les avis des membres. La direction s'est renseignée auprès de ses pairs afin de savoir quel était le fonctionnement dans les autres écoles primaires. Ce qui en est ressorti, c'est qu'aucun changement n'est accepté et c'est mentionné aux parents, dès le début de l'année.

Les enseignants mentionnent que ça représente beaucoup de gestion et qu'ils ne sont pas à l'aise avec ces changements, puisque ça concerne la sécurité des enfants.

Les parents sont en majorité du même avis ; c'est-à-dire qu'il s'agit de beaucoup d'organisation qui laisse une marge d'erreur possible, qu'ils préfèrent supporter les enseignants s'ils ne sont pas en faveur de ces changements puisque c'est eux qui auront à le gérer à l'école. Il en ressort aussi que ça ne devrait pas être la responsabilité de l'école, mais plutôt celle des parents de prévoir un transport s'il diffère du transport habituel.

Mme Martel rappelle qu'il ne s'agit pas d'un point décisionnel à l'ordre du jour, elle souhaitait seulement avoir les commentaires des parents et des enseignants afin de prendre une décision éclairée, étant donné qu'elle aura un impact sur ces personnes également. L'information sera donnée aux parents de l'école quant aux directives choisies.

7. Gala reconnaissance des parents bénévoles

Mme Martel mentionne qu'elle représente les directions d'école primaire au sein du comité en charge d'organiser ce gala ; elle fait donc une brève description de cette soirée, ayant pour but de souligner le travail des parents bénévoles.

Cette année, le thème de la soirée sera le super B (bénévole) et celle-ci se déroulera le 24 mai prochain, à la Polyvalente Deux-Montagnes. Une contribution financière de 50 \$ par école est demandée. Le nom du ou de la candidat(e) choisi(e) devra être soumis au comité d'ici le 29 mars prochain et son super pouvoir devra également être déterminé.

Des noms ainsi que des qualités sont nommés, Mme Martel s'occupera de transmettre les informations. Elle mentionne également qu'étant donné qu'elle fait partie du comité, un autre parent pourra accompagner le parent bénévole nommé, lors de cette soirée.

8. Carnaval

Mme Lavigne, de concert avec les autres parents bénévoles, travaille actuellement à l'organisation de cette activité qui aura lieu le 24 février prochain (dernière journée d'école avant la semaine de relâche).

Les enfants joueront dehors tout l'avant-midi, ils devront donc être habillés chaudement. Diverses activités seront proposées et une pause chocolat chaud leur sera offerte. Il n'y aura pas de cours en après-midi, des activités plus légères auront lieu à l'intérieur.

Une demande pour des parents bénévoles sera faite demain, puisque nous aurons besoin de plus ou moins une dizaine de parents pour l'avant-midi.

9. Concours d'épellation

Le concours s'adresse aux élèves de 5^e et 6^e année. Le 20 février prochain, en après-midi, aura lieu la finale école. Nous aurons besoin d'un parent à titre de juge, dont l'enfant ne participe pas au concours. Les quatre gagnants pourront aller représenter notre école à la finale de notre secteur, qui se tiendra le 22 mars 2017, à l'école secondaire Liberté-Jeunesse, à 19 h. Mme Martel y sera en tant que juge. La finale de la Commission scolaire se tiendra le 12 avril 2017, à l'école Jean-Jacques-Rousseau.

10. Sondage plan de lutte

Environ 122 élèves sur quatre niveaux ont répondu au sondage concernant le plan de lutte. Un document démontrant les résultats sommaires est remis aux membres. Les membres du personnel étaient également invités à compléter un sondage, sur une base volontaire et 17 personnes l'ont fait. Les réponses reçues des élèves et des membres du personnel serviront à construire le nouveau plan de lutte, lequel sera présenté en octobre 2017.

Mme Martel mentionne que, depuis le début de l'année scolaire, nous avons pu constater qu'il n'y avait pas beaucoup de cas d'intimidation à l'école. Il s'agit surtout de cas isolés et ils ont été pris en charge immédiatement. En attendant le nouveau plan de lutte, des choses ont tout de même été mises en place avec les éducatrices spécialisées, telles que les ateliers d'habiletés sociales, les gestes réparateurs, etc. Le policier-éducateur fera également une intervention auprès des 6^e année, entourant la cyber intimidation (à titre préventif).

Mme Martel travaille également à l'implantation d'un système informatique dans l'école, déjà existant à la Commission scolaire, pour comptabiliser les interventions faites en lien avec des cas d'intimidation. En fait, ce logiciel est déjà utilisé par les différents intervenants de l'école, mais à d'autres fins.

11. Rapport des enseignants

La 2^e étape est maintenant terminée, les notes sont entrées par les enseignants, les bulletins seront bientôt disponibles. L'activité de ski pendant les cours d'éducation physique a débuté aujourd'hui. La neige tombée cette nuit fut bien appréciée. Mme Paiement mentionne que monter la côte reste difficile, certains sont fatigués, c'est difficile, mais bien apprécié de tous. Les classes d'adaptation scolaire participent également.

12. Rapport de la représentante du service de garde

La prochaine journée pédagogique aura lieu le 16 février et une sortie est organisée aux pays d'en haut pour des glissades sur tube.

Afin de souligner le départ pour la semaine de relâche, le service de garde organise une fête sous le thème du « beach party » le 24 février prochain, en fin de journée. Pour les élèves inscrits au service de garde qui participeront à cette fête, il est demandé d'apporter des vêtements d'été (shirt, sandales, t-shirt), une serviette de plage, etc.

Lors de la journée pédagogique du 6 mars, au retour de la semaine de relâche, une sortie est prévue à la cabane à sucre des sportifs. Pour les élèves qui resteront à l'école, le thème sera le temps des sucres.

13. Rapport de la direction

La semaine dernière était la semaine des enseignants, ceux-ci ont reçu des petites surprises à cet effet, tout au long de la semaine. Parmi ces surprises, Mme Martel a offert des suppléances d'une période où c'est elle qui se présentera dans la classe à titre de suppléante.

Les bulletins seront bientôt disponibles, un courriel sera envoyé aux parents à ce sujet.

Mme Martel invite les gens à s'habiller en rose, blanc, ou rouge demain, à l'occasion de la St-Valentin.

Lors de la journée pédagogique du 16 février, des rencontres de parents auront lieu pour les élèves en difficulté, sur demande.

14. Rapport du représentant du comité de parents

Le transport scolaire était à l'ordre du jour lors de la dernière rencontre du comité de parents, une présentation en a été faite, etc.

Un petit sondage a été fait aux parents, membres du Comité, concernant les réseaux sociaux. Un sondage sera également fait auprès des parents du conseil d'établissement.

Des informations entourant les services de garde ont été données sous forme de questions/réponses.

15. Rapport de la représentante de l'OPP

Mme Lavigne travaille présentement à l'organisation du Carnaval, ce point était à l'ordre du jour de ce soir.

16. Rapport du représentant de la communauté

S/O

17. Critères d'embauche d'une direction d'établissement

Les membres du Conseil doivent s'assurer que les critères d'embauche correspondent à ce qu'ils veulent pour l'école Rose-des-Vents. Si tel est le cas, ils doivent adopter ce point, séance tenante.

CE-16-17 / 026

IL EST PROPOSÉ par M. Sabourin que les critères d'embauche d'une direction d'établissement, pour l'école Rose-des-Vents, soient adoptés, tels que présentés.

Adopté à l'unanimité

18. Possibilité d'annulation d'une rencontre

Étant donné que les membres du conseil d'établissement ne sont pas tenus de se rencontrer à chaque mois, il est demandé, si aucun point n'est à l'ordre du jour, si les membres étaient d'avis qu'une rencontre du Conseil pourrait être annulée ou s'ils préfèrent avoir une rencontre mensuellement.

Si une rencontre est annulée, mais que ça aurait pour incidence d'alourdir la suivante, les membres préfèrent avoir deux petites rencontres, plutôt qu'une seule en deux mois, mais plus longue. Mme Groleau ajoute qu'elle pourrait vérifier auprès des parents s'ils ont des points à apporter avant de décider si la rencontre est annulée.

Les membres demandent si en cas de fermeture d'école pour tempête de neige, la rencontre du C.E. était automatiquement annulée ? Il est répondu que non, ce n'est pas fait de façon automatique.

19. Correspondance

S/O

20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE-16-17 / 027 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Gagnon que la séance soit levée à 20 h 15.
Adopté à l'unanimité



Mme Christine Groleau
Présidente



Mme Isabelle Martel
Directrice